

(Titre niveau Bac+2 – RNCP38921 niv 5)

Chef de projet en rénovation énergétique performante



Objectifs

Le chef de projet en rénovation énergétique performante intervient en appui de la maîtrise d'ouvrage d'un projet, à laquelle il apporte son expertise concernant toutes ses dimensions, depuis les études préalables jusqu'à la réception des travaux, en passant par la définition des ouvrages à réaliser, l'élaboration de l'ingénierie financière et la conduite du chantier de rénovation.

La maîtrise d'ouvrage d'un projet, qu'on peut également qualifier de « commanditaire » du projet, peut être un particulier qui est soit le propriétaire, soit le locataire de l'habitation concernée ; il peut également s'agir d'une entreprise ou d'un bailleur social, propriétaire ou gestionnaire du bâtiment concerné. Dans ces cas de figure, le Chef de projet en rénovation énergétique performante intervient de façon externe, en tant que prestataire appartenant à une entreprise (de BTP, de second-œuvre, bureau d'études, cabinet d'architecture, ...). Cette maîtrise d'ouvrage peut aussi être une collectivité territoriale propriétaire du bâtiment concerné ; dans ce cas, le chef de projet en rénovation énergétique performante peut intervenir de façon interne, lorsqu'il est salarié de cette collectivité.

Les métiers visés

Le chef de projet en rénovation énergétique performante intervient en appui à la maîtrise d'ouvrage d'un projet : particulier, entreprise, bailleur social, collectivité territoriale. Il agit alors en tant que prestataire (entreprises du BTP, du second-œuvre, bureau d'études, cabinet d'architecture, structure délégataire du service public de la rénovation énergétique...).

Type d'emplois accessibles :

- Chef de projet en rénovation énergétique
- Chargé d'affaires en rénovation énergétique
- Technico-commercial en rénovation énergétique



NIVEAU REQUIS

Certification de niveau 4
ou
2 années d'expérience
professionnelle en lien
avec la certification ;



ALTERNANCE

Formation de 12 mois en alternance : 1 semaine en centre et 2 semaines en entreprise.



PUBLIC VISE

Salarié en formation continue
ou en reconversion.
Demandeurs d'emploi
Apprentis



LIEU

Éco-Campus Provence
Formation
445 rue Gabriel Besson
04220 Sainte-Tulle

PREREQUIS

- Être titulaire d'une certification de niveau 4 validée et réussir les épreuves de sélection organisées par l'établissement.

OU

- Justifier d'au moins deux années d'expérience professionnelle en lien avec la certification visée et réussir les épreuves de sélection organisées par l'établissement.

Prérequis à la validation de la certification (le cas échéant)

- Aucun prérequis distinct pour les blocs de compétences.

PREREQUIS RELATIONNEL

- Capacité à communiquer clairement avec différents interlocuteurs
- Aptitude à travailler en équipe et à coordonner des acteurs variés
- Sens de l'écoute et de la pédagogie, pour expliquer des solutions techniques à des publics non spécialistes.
- Capacité à négocier et convaincre, notamment pour faire accepter des choix techniques ou des investissements liés à la performance énergétique.
- Gestion des conflits et diplomatie, afin de maintenir une collaboration constructive entre parties prenantes.
- Organisation et leadership, pour piloter des projets complexes et respecter les délais.
- Orientation client et service

RYTHME D'ALTERNANCE

1 semaine en centre de formation et 2 semaines en entreprise.

PUBLIC VISÉ

Personnes éligibles aux contrats d'alternance :

- Contrat d'apprentissage (max 29 ans ou RQTH, autres cas selon réglementation)
- Contrat de Professionnalisation (inscrits Pole Emploi)
- Salariés en Pro-A
- Personnes en reconversion (nous consulter)

Salarié d'entreprise :

- Possibilité de suivre des modules spécifiques
- Possibilité de reconversion professionnelle

DÉLAIS D'ACCÈS

- A partir de 90 jours avant le début de formation
- Inscription après le début de formation possible : nous consulter pour positionnement.

MODALITÉ D'ACCÈS

- Entretien de recrutement
- Étude personnalisée du dossier candidat – CV, lettre de motivation, expériences professionnelles et personnelles.

TARIFS

- Cout pédagogique prise en charge par l'OPCO dans le cadre d'un contrat d'alternance :
 - Contrat d'apprentissage
 - Contrat de Professionnalisation
 - Pro-A
- Autre dispositif : Nous consulter.
- Une prise en charge partielle des frais annexes de type repas, nuitée, premier équipement peut être sollicitée auprès de l'OPCO dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ;

MODALITÉS PEDAGOGIQUES

Une formation synchrone en présentiel favorise une véritable interaction entre les participants et le formateur. Cette simultanéité des échanges permet aux apprenants de poser leurs questions en temps réel et d'interagir directement avec le formateur ainsi qu'avec les autres participants, créant ainsi un environnement d'apprentissage dynamique et collaboratif.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES MOBILISÉES

Rythme alterné en centre de formation et entreprise ;

- Positionnement et restitution au Maitre d'Apprentissage ;
- Rencontre Maitre d'Apprentissage/Formateur référent/Représentant légal ;
- Livret de suivi/apprentissage ;
- Visite en entreprise Séances de tutorat/accompagnement individualisé ;
- Réunions pédagogiques ;
- Formation en présentiel ;

- Équipe pédagogique pluridisciplinaire disposant de nombreuses années d'expériences dans le métier et dans la formation professionnelle ;
- Formation appliquée par une pédagogie inversée, capitalisation sur les périodes en entreprise et complément en centre de formation, pédagogie par objectif ;
- Méthodes actives : TP, travaux de groupes, exposés, mises en situations, vidéo, visites d'entreprises.

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Alternance pédagogique : rythme alterné entre périodes en centre de formation et en entreprise, favorisant la mise en pratique des acquis.
- Positionnement initial : évaluation des compétences à l'entrée en formation et restitution auprès du maître d'apprentissage.
- Suivi individualisé : livret d'apprentissage et de suivi en entreprise, complété par des visites régulières et des séances de tutorat.
- Rencontres tripartites : échanges entre le maître d'apprentissage, le formateur référent et le représentant légal pour assurer la cohérence du parcours.
- Formation en présentiel : animée par une équipe pédagogique pluridisciplinaire disposant d'une expertise métier et d'une solide expérience en formation professionnelle.
- Approche pédagogique active : capitalisation sur les périodes en entreprise, compléments en centre de formation, pédagogie par objectifs.
- Méthodes variées : travaux de groupe, exposés, mises en situation, études de cas, vidéos, visites d'entreprises.
- Suivi et traçabilité : émargement par demi-journée, questionnaires de satisfaction, évaluations en entreprise.
- Évaluation finale : mémoire et soutenance devant jury.

OUTILS PÉDAGOGIQUES

- **Supports interactifs** : tableau blanc, tableau numérique interactif
- **Équipements audiovisuels** : vidéoprojecteur, diffusion de vidéos pédagogiques
- **Espaces adaptés** : salles de formation équipées pour favoriser l'apprentissage collaboratif

OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, l'apprenant sera en capacité
Concevoir un projet de rénovation énergétique performante,

Piloter un projet de rénovation énergétique performante sur les plans humain, méthodologique et budgétaire,
Coordonner la réalisation des travaux de rénovation énergétique performante sur le plan technique et de la qualité.

CONTENU DE LA FORMATION

RNCP38921BC01 - Concevoir un projet de rénovation énergétique performante

Identifier les évolutions réglementaires et législatives dans le domaine de l'environnement et plus spécifiquement dans celui de la rénovation énergétique, en analysant toute nouvelle disposition en matière d'obligation, d'incitation et de normes qualité, afin de déterminer leurs modalités de prise en compte pour les projets à conduire.

Repérer les innovations technologiques contribuant à la diminution de la consommation énergétique et à la réduction des émissions de gaz à effets de serre des bâtiments (matériaux de construction et d'isolation nouveaux et/ou bio et géosourcés, systèmes énergétiques et de traitement de l'air, intelligence artificielle, domotique...), afin de disposer d'un éventail de solutions optimales au regard des caractéristiques, besoins et contraintes des projets à conduire.

Déterminer le type d'études à conduire sur le bâtiment préalablement à tout dessein de projet de rénovation énergétique performante, en tenant compte de l'intention et des besoins exprimés par le commanditaire, afin de disposer des éléments d'analyse permettant l'établissement de préconisations adaptées et correctement dimensionnées.

Identifier les éléments recelant un fort potentiel d'amélioration du bâtiment en matière de décarbonation de sa consommation d'énergie et d'empreinte environnementale, en exploitant les études rendant compte de sa performance énergétique et de ses caractéristiques historiques, techniques et environnementales (date de construction, conception, matériaux de construction, de surface et d'isolation, état de vétusté, ouvertures, systèmes énergétiques, implantation, orientation...), afin d'orienter la recherche de solutions adaptées.

Préconiser les actions d'amélioration de la performance énergétique et de l'impact environnemental du bâtiment à mettre en œuvre, en optant pour des solutions techniques privilégiant les énergies renouvelables et en évaluant les gains potentiels en matière de confort d'habitation/utilisation, de consommation d'énergie et d'émission de gaz à effet de serre, afin de préfigurer et de prioriser les actions du futur projet.

Etablir plusieurs scénarios de rénovation énergétique performante, en élaborant différentes hypothèses concernant la nature des travaux à mettre en œuvre, leur déroulement, leur articulation et leur calendrier de mise en œuvre, afin de

conseiller le commanditaire sur le choix le mieux aligné avec ses objectifs et moyens.

Définir les travaux de rénovation énergétique performante à réaliser selon une approche intégrée (au global et poste par poste), en identifiant les solutions adaptées contribuant à l'optimisation de l'enveloppe du bâtiment (isolation de la couverture, des façades et ouvertures), de son agencement intérieur (prévention des ponts thermiques) et de ses systèmes énergétiques (chauffage et aération), afin de maximiser l'isolation thermique du bâtiment et de réduire significativement sa consommation énergétique, ainsi que ses émissions de gaz à effet de serre.

Identifier les solutions digitales de gestion de la consommation d'énergie du bâtiment adaptées aux caractéristiques du projet, en évaluant leur bon dimensionnement et leur plus-value en matière d'utilisation optimale des équipements énergétiques, afin de les intégrer dans le projet.

Produire une estimation du coût des travaux de rénovation énergétique performante poste par poste, en tenant compte des caractéristiques des matériaux et technologies utilisées, ainsi que du prix des travaux de second-œuvre et de la pose d'équipements énergétiques, afin de réaliser un chiffrage global et réaliste du projet de rénovation énergétique performante.

Analyser la situation du commanditaire sur les plans statutaire, social, fiscal et, le cas échéant, financier, tout en prenant en compte la typologie du bâtiment objet des travaux, afin d'identifier les dispositifs – nationaux et locaux, publics et privés – de soutien et de facilitation au financement du projet de rénovation énergétique performante auxquels il est potentiellement éligible.

Evaluer la charge revenant au commanditaire concernant le financement des travaux de performance énergétique performante, en tenant compte des différents scénarios de rénovation envisagés et des dispositifs de soutien et de facilitation mobilisables, afin lui apporter une vision précise des investissements à consentir et de lui permettre une prise de décision éclairée quant à l'engagement du projet.

Participer à la constitution des dossiers de demande de financement des travaux de performance énergétique conjointement avec le commanditaire, en lui apportant conseil et appui dans l'identification et la formalisation des informations à fournir, afin de faciliter l'obtention des aides financières dans les meilleures conditions tarifaires.

RNCP38921BC02 - Piloter un projet de rénovation énergétique performante sur les plans humain, méthodologique et budgétaire

Déterminer les compétences nécessaires à la réalisation du projet de rénovation énergétique performante, en respectant une approche intégrée des travaux à mettre en œuvre (enveloppe du bâtiment, agencement intérieur, systèmes

énergétiques, solutions digitales), afin d'identifier les différents corps de métier à mobiliser.

Sélectionner, conjointement avec le commanditaire le cas échéant, les professionnels et entreprises à impliquer dans le projet de rénovation énergétique performante, en évaluant leurs prestations sur la base de critères croisant capacités, qualité, prix et détention d'un label exigé (RGE), afin de négocier et de contractualiser leurs conditions d'engagement.

Planifier globalement et par poste (toiture, façade, baies, agencement intérieur, chauffage, aéraulique) la réalisation des travaux de performance énergétique, en tenant compte des échéances fixées et des durées nécessaires à chaque opération, et en veillant à une articulation cohérente et optimale des différentes interventions de corps de métier, afin d'assurer la maîtrise du calendrier et le respect des objectifs déterminés.

Identifier les dispositions et aménagements à mettre en place en direction des collaborateurs des différents corps de métier impliqués en situation de handicap, en tenant compte des besoins spécifiques à chacun, afin de leur garantir accès et autonomie sur leur poste de travail, conformément à la réglementation.

Gérer le budget du projet de rénovation énergétique performante, en intégrant l'ensemble de ses coûts poste par poste (ressources humaines, matériaux, frais généraux, risques, taxes, marges bénéficiaires, etc.), afin de repérer au plus tôt tout écart lié aux dépenses du projet.

Suivre la planification du projet de rénovation énergétique performante, en l'ajustant si nécessaire en fonction des ressources allouées et des besoins techniques, afin de respecter les engagements pris en matière de délais de réalisation.

Piloter en continu l'avancement du projet de rénovation énergétique performante, en mobilisant les outils de suivi et en analysant les indicateurs restituant objectivement le résultat des opérations engagées (budget, planning, tâches...), afin de repérer précocelement toute difficulté, de déterminer les actions correctrices nécessaires et de formaliser la communication auprès des différentes parties prenantes.

Animer les équipes de professionnels impliquées sur le projet de rénovation énergétique performante, en adoptant un positionnement et un mode de relation adaptés à la culture et aux caractéristiques de chacun, afin d'initier et de maintenir la qualité de leur niveau d'implication, tout en réglant les éventuels conflits, et permettre une optimisation du déroulement du projet.

Conduire les réunions rassemblant les différentes parties prenantes et jalonnant la réalisation du projet de rénovation énergétique performante, en mobilisant des techniques adaptées à leur format et favorisant la prise de parole de chacun des participants, afin de suivre de façon optimale le bon déroulement du projet et de déterminer collégialement les ajustements à apporter au regard de son évolution.

RNCP38921BC03 - Coordonner la réalisation des travaux de rénovation énergétique performante sur le plan technique et de la qualité

Rédiger le cahier des charges des travaux de rénovation énergétique performante à accomplir par chaque corps de métier, en spécifiant de façon précise la nature des interventions attendues ainsi que les contraintes et exigences du projet, notamment sur le plan de la qualité et des objectifs environnementaux, afin de garantir la conformité, la durabilité et la performance des ouvrages réalisés.

Déterminer les règles d'accessibilité, d'hygiène et de sécurité à appliquer dans la réalisation des travaux de rénovation énergétique performante, en tenant compte des obligations réglementaires et des spécificités du chantier (travaux en hauteur, nature des matériaux employés ou à évacuer...), afin de préserver l'intégrité physique des occupants et des professionnels impliqués.

Définir l'organisation de l'approvisionnement du chantier de travaux rénovation énergétique performante en matériaux et éléments préfabriqués, en intégrant les contraintes imposées par le budget, les délais de livraison et les échéances fixées, afin d'assurer la mise à disposition en temps voulu des moyens nécessaires à la réalisation des opérations.

Coordonner les interventions synchrones et/ou asynchrones des différentes corps de métier impliqués dans les travaux de rénovation énergétique performante, en veillant à la cohérence et la complémentarité de leurs contributions respectives et en les formant à l'accomplissement systématique d'autocontrôles de leurs ouvrages, afin d'assurer une rénovation globale et donc optimale en matière de réduction de la consommation énergétique et de diminution des gaz à effet de serre.

Résoudre les imprévus et aléas affectant le déroulement des travaux de rénovation énergétique performante, en identifiant les mesures à mettre en œuvre conjointement avec ses parties prenantes (artisans, commanditaire...), afin d'assurer leur reprise ou continuité et le respect des échéances fixées.

Veiller à la collecte et au partage des données relatives aux travaux de rénovation énergétique performante en cours de réalisation au moyen d'un outil collaboratif de type BIM (Building Information Modeling), afin d'assurer la traçabilité, la mise à disposition et la remontée des informations en temps réel.

Vérifier la conformité des travaux de rénovation énergétique performante réalisés, en contrôlant le strict respect des cahiers des charges, des spécifications des DTU et des prescriptions des fabricants pour chacun des ouvrages, afin d'en attester la qualité avant toute réception finale.

Evaluer la performance énergétique du bâtiment après réalisation des ouvrages, en qualifiant les écarts avec la situation avant rénovation, afin de vérifier l'atteinte des objectifs visés, de démontrer leur efficacité et, le cas échéant, de permettre l'obtention des certificats en lien avec les aides publiques.

Conseiller le commanditaire concernant la jouissance du bâtiment après réception des travaux de rénovation énergétique performante, en lui donnant les instructions utiles sur sa maintenance, ainsi que l'utilisation et l'entretien des systèmes énergétiques, afin de conserver durablement et optimalement les bénéfices retirés en matière de confort, de basse consommation et de diminution des émissions de gaz à effet de serre.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

La conception d'un projet de rénovation énergétique performante, matérialisé par :

- La formulation de préconisations fondée sur des études préalables en vue de l'amélioration de la performance environnementale d'un bâtiment, intégrant les dernières évolutions réglementaires et législatives, ainsi que les innovations technologiques récentes.
- La nature des travaux à réaliser selon une approche intégrée.
- L'estimation chiffrée des travaux à réaliser.
- Le plan de financement du projet de rénovation énergétique performante, incluant un dossier de demande de financement.

Le pilotage d'un projet de rénovation énergétique performante sur les plans humain, méthodologique et budgétaire, matérialisé par :

- - L'organigramme de l'équipe projet et le choix des professionnels impliqués.
- - Le calendrier de réalisation du projet de rénovation énergétique performante.

Le pilotage et le suivi sur le plan technique d'un projet de rénovation énergétique performant, incluant :

- Le cahier des charges des contraintes et exigences conditionnant les ouvrages à réaliser.
- Les règles d'accessibilité, d'hygiène et de sécurité à respecter. - Les modalités d'approvisionnement du chantier.
- La coordination des professionnels des professionnels impliqués.

Le pilotage d'un projet de rénovation énergétique performante sur les plans humain, méthodologique et budgétaire, matérialisé par :

- Le budget du projet de rénovation énergétique performante.

- Les outils de pilotage du projet de rénovation énergétique performante.
- Le compte rendu du traitement d'une situation managériale.

Le pilotage et le suivi sur le plan technique d'un projet de rénovation énergétique performant, incluant :

- La vérification et la réception des ouvrages réalisés.

CONDITIONS DE RÉALISATION POUR LES COMPÉTENCES ÉVALUÉES

- Etude de cas d'entreprise
- Travail individuel
- Production écrite.
- Mise en situation professionnelle réelle
- Travail individuel
- Production écrite d'un dossier de pilotage d'un projet de rénovation sur les plans humain, méthodologique et budgétaire
- Présentation orale.

SUIVI EN ENTREPRISE

Suivi en entreprise par le/la référent(e) accompagne, évalue les compétences acquises par l'apprenant(e) en entreprise, un élément clé du suivi individualisé.

Les visites en entreprise sont un levier essentiel pour la qualité et le suivi pédagogique

Les visites en entreprise constituent un outil fondamental dans le cadre des formations en alternance et des parcours professionnalisants. Elles répondent à plusieurs objectifs :

- **Assurer le suivi pédagogique** : elles permettent de vérifier la cohérence entre les activités réalisées en entreprise et les objectifs de formation définis dans le référentiel.
- **Renforcer le lien entre les acteurs** : ces rencontres favorisent la communication entre l'apprenant, le maître d'apprentissage et le formateur référent, garantissant une coordination efficace.
- **Adapter le parcours** : elles offrent l'opportunité d'identifier les besoins spécifiques de l'apprenant et de mettre en place des actions correctives ou des compléments de formation si nécessaire.
- **Garantir la conformité qualité** : les visites sont un indicateur fort de la démarche Qualiopi, car elles attestent du suivi individualisé et de la traçabilité des apprentissages.

- **Valoriser l'expérience professionnelle** : elles permettent de capitaliser sur les situations vécues en entreprise pour enrichir les apprentissages en centre de formation.

Modalités pratiques :

- Planification dès le début du parcours.
- Rencontre tripartite (apprenant, maître d'apprentissage, formateur référent).
- Utilisation du livret d'apprentissage comme support de suivi.
- Compte rendu formalisé pour assurer la traçabilité.

MODALITES D'ACQUISITION DE LA CERTIFICATION

La certification est conditionnée par la validation cumulative des 3 blocs de compétences

Une activité de compétences validé l'est à vie.

PASSERELLES ET EQUIVALENCES

Aucune correspondance identifiée avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations.

VALIDATION PAR BLOC

La certification est conditionnée par la validation cumulative des 3 blocs de compétences

Une activité de compétences validé l'est à vie.

POURSUITE D'ÉTUDES

BAC + 3 chargé de Energies Bâtiment Durable. RNCP 38921
(Dispensée par L'asder à l'Eco-campus)

INTERVENANTS

L'école intègre une équipe pédagogique issue du monde professionnel qui fait le lien indispensable entre les exigences des entreprises et les méthodes et objectifs pédagogiques imposés par cette formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre structure s'est engagée dans la mise en œuvre d'une politique d'accueil et d'inclusion des personnes en situation de handicap en formation.

Vous êtes en situation de handicap merci de contacter notre référent handicap : referenthandicap@digne.cci.fr

MIXITÉ

Toutes nos formations sont accessibles à tous et toutes, sans discrimination de sexe ou d'origine.

LIEU DE FORMATION



Éco-Campus Provence Formation

445 rue Gabriel Besson
04220 Sainte-Tulle

LIBELLÉ EXACTE DE LA CERTIFICATION

Le chef de projet en rénovation énergétique performante

CODE RNCP

RNCP38921

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38921/>

NOM DU CERTIFICATEUR

CCI France

DATE D'ENREGISTREMENT DE LA CERTIFICATION

Date de décision 26-04-2024
Durée de l'enregistrement en années 3
Date d'échéance de l'enregistrement 26-04-2027
Date de dernière délivrance possible de la certification
26-04-2031

INDICATEURS DE RESULTATS DE CETTE FORMATION

Ouverture rentrée 206 aucun indicateur de résultats disponibles pour le moment.

PERSONNE À CONTACTER

Virginie VIERI

Chargée d'affaire Formations transition énergétique et industries
06 49 75 25 09
v.vieri@digne.cci.fr

www.ecocampusprovenceformation.fr